

FEUILLE DE ROUTE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE DU CTFD EN MATIERE DE FORMATION ET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

.....
VERSION FINALE – JUIN 2021

Cette feuille de route a été élaborée par le CTFD avec l'appui d'Institutions et Développement (Rémi Legendre, Hubert Ouedraogo et Gilles Tatin). Elle est le fruit d'un travail collectif impliquant les membres du CTFD et son réseau, ayant permis de mieux comprendre les besoins de formation des acteurs stratégiques des politiques foncières dans les 8 pays d'intervention prioritaire du CTFD, et de proposer des axes à partir desquels le CTFD pourrait construire une offre ayant une vraie valeur ajoutée. Elle sera mise en œuvre dans les prochaines années en complémentarité et en cohérence avec les autres travaux du CTFD dans les pays et mobilisera de manière privilégiées les membres et leurs réseaux. Elle permettra de nouer ou de renforcer des partenariats avec des organisations œuvrant dans le champ de la formation.

Sommaire

Chapitre 1 : Eléments de contexte	2
1/1 Objectif de la Feuille de Route.....	2
1/2 Processus préparatoire mis en œuvre.....	2
1/3 Conclusions de la phase préparatoire.....	3
Chapitre 2 : Principes	4
2/1 Valorisation de l’approche conceptuelle du CTFD.....	4
2/2 Concentration de l’intervention de la Feuille de Route sur le foncier rural.....	5
2/3 Dimension régionale des activités de la Feuille de Route.....	5
2/4 Synergie des partenariats à prendre en considération.....	5
2/5 Ciblage du public « intermédiaire » et processus multi-acteurs.....	6
Chapitre 3 : Modes d’intervention retenus	7
3/1 Webinaires.....	7
3/2 Modules de formation en ligne.....	8
3/3 Valise pédagogique.....	10
3/4 Formation de « passeurs / relais ».....	11
3/5 Atelier régional.....	12
Chapitre 4 : Fiches d’activités par thème	14
Chapitre 5 : Animation et éléments de coûts	30
Chapitre 6 : Calendrier de mise en œuvre	32

CHAPITRE 1 : ELEMENTS DE CONTEXTE

1/1 Objectif de la Feuille de Route

La présente Feuille de Route a pour objectif d'établir la stratégie du CTFD en matière d'appui à la formation et au renforcement de capacités dans le secteur foncier, en particulier dans une zone de 8 pays d'intervention privilégiés : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Madagascar, Mali, Niger et Sénégal.

La Feuille de Route inclut la liste des domaines prioritaires à développer en fonction des besoins identifiés et de l'offre de formation existante, les actions à mener dans les deux premières années et les types de partenariat à privilégier. Elle prend en compte de façon privilégiée la valeur ajoutée potentielle de la connaissance produite au niveau du CTFD, et les moyens de la valoriser pour répondre aux besoins identifiés.

1/2 Processus préparatoire mis en œuvre

L'élaboration de la Feuille de Route a fait l'objet d'un travail préparatoire, visant à produire une analyse comparée du marché sur le secteur foncier, et portant à la fois sur les besoins de formations et de renforcement de capacités des acteurs stratégiques des réformes foncières dans 8 pays déterminés, et sur l'offre de formation existante proposée par l'ensemble des structures nationales et internationales. Ce travail préparatoire a été décomposé en trois phases :

- Réalisation d'un panorama de l'offre et des besoins de formation dans les 8 pays mentionnés précédemment. Ce panorama a été établi sur la base de l'analyse de la bibliographie existante, des dispositifs de formation accessibles sur internet et d'entretiens à distance avec des personnes ressources au sein des organismes de formation, des organisations de la société civile et des partenaires techniques et financiers. Il a été effectué de juillet à septembre 2020, présenté et mis en débat lors d'un atelier du CTFD qui s'est tenu le 12 octobre 2020.
- Etudes de cas dans 2 pays (Sénégal, Burkina Faso) : s'appuyant sur le rapport sur le panorama de l'offre et des besoins de formation, ces deux études de cas ont visé d'abord à approfondir l'analyse de l'offre et des besoins de formation dans les 2 pays étudiés ; elles se sont ensuite attachées à fournir des pistes de réflexion pouvant alimenter l'élaboration de la stratégie et de la feuille de route du CTFD en matière de formation et de renforcement des capacités en matière foncière. Ces études de cas ont été réalisées en novembre et décembre 2020, et ont été restituées au niveau du CTFD le 27 janvier 2021.
- Mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration de la Feuille de Route : une dizaine de membres du CTFD a contribué avec le prestataire à la préparation de la Feuille de Route. Ce groupe de travail s'est réuni à trois reprises entre janvier et mars 2021, faisant avancer ainsi progressivement la réflexion pour aboutir au présent document.

Ainsi, tout au long de ce travail d'élaboration de la Feuille de Route, un cadre d'échanges au sein du CTFD a été mis en place, garantissant ainsi le respect de l'objectif de co-construction inhérent au processus mis en œuvre.

1/3 Conclusions de la phase préparatoire

Les études conduites en phase préparatoire ont permis d'aboutir aux grandes conclusions suivantes :

- Les entretiens menés ont fait ressortir l'importance de la formation et du renforcement de capacité pour permettre d'atteindre les changements espérés durablement, répondant aux difficultés réelles d'élaboration et de mise en œuvre des politiques et réformes foncières.
- Un foisonnement d'offres de formation foncière, mais en réalité diffuses et faiblement coordonnées, qui se manifeste par i) l'absence ou tout au moins la faiblesse de parcours spécifiques dédiés au foncier : les formations proposées sur le foncier sont nombreuses (filières droit, géographie, sociologie), mais sont trop généralistes et/ou parcellaires et/ou ne disposant d'un volume horaire insuffisant pour former une expertise solide, capable de prendre en charge efficacement l'ensemble des questions foncières ; ii) une orientation essentiellement ruraliste, qui se manifeste autour des questions de reconnaissance des droits fonciers coutumiers en milieu rural, de la sécurisation foncière des exploitations familiales en milieu rural ou des conflits fonciers, notamment ceux opposant agriculteurs et éleveurs.
- Une absence d'offre de formation sous-régionale : en corollaire du point précédent, on ne relève pas de dispositif structuré d'offres de formation au niveau sous-régional (Afrique de l'Ouest francophone). De façon schématique, les acteurs nationaux peuvent être organisés en réseau de façon souvent opérationnelle, disposer de connexions actives avec des structures du « nord », mais être faiblement interconnectés entre les différents pays de la zone (à quelques exceptions près, comme le Hub Rural). Cette situation rejailit sur la question de la formation. C.
- Des offres de formation internationales majoritairement sur le même modèle : les organisations multilatérales proposent une offre de formation abondante basée sur des modalités identiques : formation en ligne, modules de formation de quelques heures, présentation power point mixant audio et vidéo, sans accompagnement pédagogique, sans système d'évaluation et de validation des acquis, ouvertes à tous sans processus de sélection (FAO, GLTN). Il n'y a pas de proactivité permettant de viser un public-cible, de se donner les moyens d'atteindre ce public, et de vérifier ensuite l'atteinte des objectifs.
- Des besoins de plus en plus émergents liés à la décentralisation : la décentralisation de la gestion foncière a créé des besoins immenses de compétences en matière de sécurisation des détenteurs et utilisateurs de terres rurales, qui peinent à être couverts. Les compétences recherchées sont de niveaux divers, et concernent surtout des agents fonciers de niveau intermédiaire et de base. Les compétences ici recherchées sont relativement pluridisciplinaires.
- La nécessité de développer des formations autour des thématiques foncières émergentes : si certaines d'entre elles ne sont pas spécifiques au continent africain (phénomène des accaparements de terres ou application des technologies de l'information dans les processus de sécurisation foncière locale, par exemple), d'autres sont étroitement corrélées au contexte continental ou régional, comme les fondements et impacts des questions foncières sur la crise sécuritaire au Sahel.
- Un tropisme anglophone prononcé des dispositifs de formation : l'offre de formation proposée par les organisations multilatérales et les divers centres de recherche intervenant sur le foncier

est globalement beaucoup plus importante en anglais qu'en français. Ceci vient du fait que les formations sont le plus souvent produites en anglais, et que leur traduction en français n'est pas systématique, même au niveau des organisations internationales (FAO, GLTN par exemple). On constate également que ce tropisme anglophone mésestime certaines spécificités de l'Afrique francophone, notamment sur la question de la reconnaissance des droits coutumiers. Des efforts de rééquilibrage sont constatés, mais le fossé reste significatif.

- Une production du CTFD abondante mais qui reste à valoriser : le CTFD propose une production abondante, variée, de qualité, essentiellement francophone, traitant de sujets quelquefois peu abordés dans les autres dispositifs de formation (par exemple sur les communs ou les marchés fonciers). La diffusion de ces cadres d'analyse et connaissance est faite à travers son site internet (Portail Foncier et Développement) et l'organisation de journées thématiques. Son audience semble correcte dans les pays de la zone d'études. Cette production, qui constitue une très bonne base d'informations, ne peut cependant être assimilée à une offre de formation. La question de la valorisation de cette production dans la Feuille de Route est un enjeu fondamental.

CHAPITRE 2 : PRINCIPES

Les principes suivants guideront la mise en œuvre de la Feuille de Route :

2/1 Valorisation de l'approche conceptuelle du CTFD

Le CTFD développe depuis 25 ans une approche conceptuelle visant une meilleure reconnaissance des droits fonciers des populations, et a engagé en ce sens tout une série de chantiers thématiques faisant l'objet d'une production particulièrement abondante. Dans le cadre du rapport d'analyse comparée du marché de la formation réalisé dans le cadre de la préparation de la Feuille de Route, un inventaire exhaustif de cette production depuis 2010 a été effectué¹, et regroupé ensuite par thème, repris ci-dessous :

Tableau 1 : Nombre des productions du CTFD par thème

Thèmes	Nombre
Gouvernance foncière et élaboration de politiques foncières	7
Décentralisation / gestion locale des ressources	3
Production et investissements agricoles (y compris accaparement)	11
Genre	5
Gestion des conflits	2
Gestion des Communs	6
Informations foncières / Outils cartographiques	3

¹ Cf livrable 2, Rapport d'analyse comparée du marché de la formation en Afrique de l'Ouest et à Madagascar, p.29 à 36

Mines / environnement / forêt	2
Transactions foncières et régulation foncière	3
Formalisation des droits / aspects juridiques du foncier	7
Aide internationale	3

Il a été également démontré dans ce même rapport l'audience assez significative du site internet du CTFD dans les 8 pays de l'étude, puisque 35% du total des téléchargements sont effectués en provenance de ces mêmes pays.

Un enjeu fondamental de la Feuille de Route sera donc de poursuivre et développer la valorisation de cette production, et au-delà de la vision du CTFD, en mettant en place les outils adéquats afin de favoriser sa diffusion auprès des acteurs fonciers locaux.

2/2 Concentration de l'intervention de la Feuille de Route sur le foncier rural

La Feuille de Route concentrera ses activités sur les questions relatives au foncier rural, cœur « historique » des réflexions du CTFD, comme en atteste le tableau précédent.

Le foncier rural présente en effet des spécificités par rapport au foncier urbain, que ce soit pour les compétences requises, les acteurs concernés, les outils mis en œuvre... Néanmoins, il est proposé de prendre en compte les questions relatives au péri-urbain qui sont à la frange entre rural et urbain, et qui concerne en particulier le changement d'affectation des terres à vocation agricole en terrains constructibles mobilisés pour le développement des villes. Cet aspect sera traité dans le cadre du thème « gestion foncière décentralisée » sous l'angle des outils et dispositifs d'animation qui peuvent être mis en place pour limiter la production de foncier urbain et la régulation des marchés fonciers.

2/3 Dimension régionale des activités de la Feuille de Route

Les activités présentées dans la Feuille de Route ont une assise géographique au niveau régional (Afrique de l'Ouest plus Madagascar), et visent donc à répondre à des besoins qui concernent les acteurs des différents pays, avec une entrée thématique.

Par ailleurs, la feuille de route du Comité n'a pas vocation à soutenir une structure régionale de formation, mais certaines actions à portée régionale de mise en réseau pourront être financées ou conduites par le CTFD afin de favoriser les échanges d'information entre acteurs de la formation foncière en Afrique de l'Ouest.

2/4 Synergie des partenariats à prendre en considération

Des dynamiques partenariales très fortes sur les questions de formation se mettent en place, pour des raisons qui peuvent être liées à la mutualisation des coûts (FAO avec DEVCO et DFID), à la synergie des compétences (AGTER et ILC), à la capacité de portage technique des offres de formation (NELGA avec GLTN pour la formation en ligne), à la complémentarité des ancrages (national / international). La mise

en réseau, le partage d'information sur des plates-formes numériques, permettent par ailleurs de démultiplier la connaissance sur les offres de formation disponibles.

Au niveau africain, la structuration en cours d'une offre de formation issue d'un processus partenarial autour des instances continentales (ALPC, UNECA, IDEP) et internationales (UN Habitat/GLTN), et associant les centres universitaires de recherche, est particulièrement significative.

La stratégie de renforcement des capacités du CTFD dans ces pays prend donc en considération ces dynamiques afin de créer des synergies quand elles sont possibles et souhaitables avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux.

2/5 Ciblage du public « intermédiaire » et processus multi-acteurs

Au travers des phases préparatoires à l'élaboration de la Feuille de Route, l'intérêt de privilégier un public cible de niveau intermédiaire – OSC, opérateurs de projets, agents des collectivités locales – a été mis en évidence.

Par ailleurs, les politiques foncières sont par nature transversales, et concernent une pluralité d'acteurs, trop souvent compartimentés, confortant ainsi des positionnements d'acteurs aux logiques différentes, voire opposées. Aussi, le besoin de mettre en place une approche pluri-acteurs dans les processus appuyés par le CTFD est mis en avant. Cette approche pluri-acteurs s'appuie sur le principe que les connaissances sont créées conjointement par les acteurs de terrain, les décideurs politiques, les acteurs économiques, les agents de l'Etat, etc. Cela implique d'envisager différentes dimensions, y compris les aspects sociaux, économiques, organisationnels et techniques.

Transférée en dispositifs d'information ou de formation, cette approche pluri-acteurs doit favoriser le partage de connaissances et la professionnalisation des acteurs, et in fine la convergence de vues sur les intérêts et objectifs. Cette approche sera donc privilégiée dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de Route.

CHAPITRE 3 : MODES D'INTERVENTION RETENUS

Les activités conduites dans le cadre de la présente Feuille de Route seront mises en œuvre au travers des modalités d'intervention suivantes. Les actions proposées pour la mise en œuvre de cette Feuille de Route s'inscrivent en complément des actions existantes déjà mises en œuvre par le Comité pour la production de cadre d'analyse et de connaissances.

3/1 Webinaires

Le mot webinaire est la contraction des mots web et séminaire. Le webinaire désigne une conférence en ligne à laquelle plusieurs personnes (le nombre est limité à l'application utilisée) connectées dans des lieux différents et souvent éloignés, peuvent participer. On parle également de web conférence et conférence en ligne, pour désigner ce type de conférence en streaming, qui signifie l'accès direct à un flux de données de type voix, vidéo ou texte.

Contactées par messagerie, inscrites en ligne, les personnes reçoivent un lien leur permettant de se connecter et de participer à des échanges visio et ou audio. Les applications informatiques choisies disposent de multiples fonctionnalités qui peuvent permettre de partager des documents, de projeter un écran d'ordinateur ou de travailler sur un même espace d'édition.

En termes de coût, sans recours à un prestataire, le coût de production d'un webinaire sera faible pour le CTFD, en gardant à l'esprit que son usage est limité au nombre de participants. Aussi, si un webinaire est bien construit, il peut générer un nombre de participants important et avoir un coût unitaire de production très faible.

Il est proposé que cet outil soit utilisé dans le dispositif d'information et de renforcement de capacités de la présente Feuille de Route, de lui donner un nom, « une marque de fabrique », qui pourrait être par exemple « Les Jeudis du CTFD ».

Le contexte de mise en œuvre des Jeudis du CTFD

Avec les "Jeudis du CTFD", le Comité propose des conférences publiques de haut niveau, afin de décrypter un environnement foncier de plus en plus complexe, permettant à chacun de se situer et de susciter des échanges sur des questions clés du moment. Les thèmes, centrés sur l'actualité, les évolutions réglementaires, les pratiques et tout autre sujet utile aux acteurs, seront traités par les meilleurs experts, sous forme de rendez-vous périodique. Ces rendez-vous sont destinés à toute personne désireuse de s'informer et de participer au débat et d'approfondir les grands enjeux liés au foncier.

L'organisation des Jeudis du CTFD

Les "Jeudis du CTFD" sont organisés de façon bimestrielle ou trimestrielle, via une plateforme de communication vidéo (Zoom ou Teams par exemple), gratuite et ouverte à tous. L'inscription préalable permet de recevoir le lien de connexion et de participer depuis n'importe quel lieu, à une conférence de 45 minutes, suivie de 45 minutes d'échange à distance, avec l'intervention de 1 à 2 intervenants (en privilégiant les membres du CTFD pour leur donner une tribune d'expression privilégiée), et également à partir des questions posées via le Chat en ligne.

A l'issue du webinaire, chaque participant recevra un dossier documentaire, une fiche, une note de lecture ou un guide méthodologique (par exemple) pour approfondir sa réflexion, la partager avec des collègues et ou conserver une trace de la conférence.

Le programme des Jeudis du CTFD sera disponible sur le portail "Foncier et Développement". Il pourra également être communiqué par newsletters et à des listes de diffusion du CTFD et de ses membres. La force du collectif permettra de faire savoir au plus grand nombre l'existence de ces Jeudis thématiques. L'offre de webinaire pourrait également s'adapter aux grands sujets ou problématiques du moment.

Les thématiques des Jeudis du CTFD

Il est proposé que les thématiques prioritaires abordées par le CTFD soient celles retenues dans la présente Feuille de Route (cf chapitre 4).

La logistique des Jeudis du CTFD

En termes de logistique, ce format de webinaire nécessite un travail de :

- Consultation et réservation des experts intervenants,
- Programmation des webinaraires,
- Diffusion de l'information, via différents supports numériques ou papier,
- Enregistrement des inscriptions (l'automatisation de cette tâche est possible),
- Réservation de la salle vidéo (Zoom, Teams, ...),
- Transmission du lien de connexion aux inscrits,
- Animation du webinaire, notamment des questions posées par le Chat,
- Transmission du dossier documentaire à chaque participant,
- Retour d'expérience une à deux fois par an entre l'équipe du CTFD, les experts intervenants et éventuellement quelques participants, pour améliorer la prestation.

Les atouts des jeudis du CTFD

La thématique ne demande pas de production particulière du CTFD. Il est néanmoins indispensable de produire le scénario d'animation qui précisera les attendus, les points traités et le déroulé et les modalités d'animation, avec l'animateur et l'intervenant. La logistique est simple et souple à mettre en œuvre, grâce à un abonnement de visioconférence et un système de messagerie. Le public peut être vaste et concerné dans tous les pays d'intervention du CTFD. Il faudra faire attention à l'horaire retenu, afin qu'il permette au plus grand nombre de participer. La connexion est simple et peu onéreuse pour les auditeurs : connexion wifi depuis un PC ou un smartphone. Par ailleurs, ces Jeudis ne nécessitent pas une équipe de travail importante pour la mise en œuvre. Ils n'interviendraient également que pour des exercices de présentation d'analyses déjà finalisées au sein du CTFD. Enfin, ce dispositif constituerait une excellente base pour élargir l'audience des travaux du CTFD et constituer un réseau dynamique d'experts fonciers francophones autour de lui. Le cas échéant, les webinaraires pourraient être enregistrés et diffusés sur une plateforme type Youtube.

3/2 Modules de formation en ligne

Ce volet porte sur la conception et la mise en ligne de modules de formation type MOOC (*Massive Open Online Course*), c'est-à-dire un format ouvert de formation à distance capable d'accueillir un

nombre illimité de participants dispersés géographiquement, qui communiquent uniquement par Internet, et utilisant des ressources éducatives mises à disposition.

L'objectif est, comme dans l'axe stratégique précédent, de s'appuyer sur les ressources thématiques déjà explorées par le CTFD. Les principes mis en œuvre sont les suivants :

- La formation est en ligne, elle doit être accessible au plus grand nombre (pas de prérequis) et gratuitement pour éviter la discrimination.
- La formation peut être suivie de n'importe quel lieu et à n'importe quelle heure, ce qui la distingue de la formation en présentiel et de la formation en distanciel (webinaire).
- Différents outils sont susceptibles d'être exploités pour harmoniser les enseignements et le numérique. D'une manière générale, les vidéos sont combinées à des contenus en ligne. Le cas échéant, un quiz peut valider les acquis de chaque module de formation.

L'hébergement des MOOC nécessite de s'appuyer sur des plates-formes logicielles, dont ne dispose pas le CTFD. Même si cet outil n'est pas complexe à exploiter et qu'il existe des applications libres d'accès, il s'avère plus pertinent de mettre en place un partenariat avec des organisations rompues à cette pratique, ce qui permettra de démultiplier l'audience des supports produits.

Un MOOC est généralement composé de plusieurs modules, de 5 à 10 en règle générale, chaque module ayant une durée variable qui peut être ajustée en fonction de la thématique, du public-cible, de l'objectif recherché...

Le montage d'un MOOC nécessite un travail d'équipe. La pédagogie est un des aspects de la conception du cours (aspect pédagogique). Il faudra compter en plus un travail de gestion de projet, une partie technique liée à la conception des supports et à la gestion de la plate-forme, et enfin, éventuellement, une partie d'animation de la communauté des apprenants.

En termes de réalisation, la construction d'un MOOC peut être effectuée par une équipe technique du CTFD, un prestataire, ou les deux. Il s'agira de produire le scénario pédagogique qui précisera les objectifs et sous objectifs de la formation, les contenus à utiliser, la durée, les modalités de formation, et éventuellement l'évaluation des apprentissages. Ensuite il y aura la conception technique audio et ou vidéo du MOOC.

Si cette activité nécessite de recourir à un prestataire, son coût sera fonction de la durée du MOOC, de sa complexité et du type de prestataire choisi. Le coût de production d'un MOOC est bien évidemment plus élevé que le webinaire, mais son usage est plus large et le coût s'amortit sur un plus grand nombre de bénéficiaires.

Dans le cadre de la Feuille de Route, il est proposé que le CTFD s'appuie sur les compétences de Campus AFD (ex-CEFEB), centre de formation de l'AFD, qui dispose déjà d'un savoir-faire en matière d'élaboration de MOOC².

² Trois MOOC sont disponibles sur le site de Campus AFD : Transition énergétique et écologique dans les pays du sud ; Les partenariats publics privés ; Les objectifs du développement durable.

3/3 Valise pédagogique

Une valise, mallette ou un kit pédagogique est un outil de travail pour des professionnels d'un secteur donné (enseignants, formateurs, conseillers, techniciens ...).

Cette valise peut par exemple être constituée de données techniques, économiques, réglementaires et d'autres documents, de tableaux de listing de contacts et de liens renvoyant à des sites d'informations internet. Elle est organisée autour de thématiques déterminées par une équipe technique composée de pédagogues, techniciens, experts du domaine et d'ingénieurs de formation qui animent sa construction.

La conception d'une valise pédagogique est le fruit d'un travail collectif, qui se compose d'outils pour des interventions en présentiel auprès d'un public ciblé. Pour le CTFD, une valise pédagogique peut être composée par exemple :

- D'une fiche conseils pour construire les interventions : préparation, contenu pédagogique à suivre ou posture d'animation.
- De fiches modules thématiques utilisables comme supports d'information ou de formation.
- De fiches modules d'animation pour faciliter les échanges et les temps de travail individuel ou collectif.
- De fiches d'animation et d'organisation d'un stand lors d'une exposition : décoration du stand, organisation de l'espace, aménagement didactique de l'espace, mise en scène des supports...
- De fiches de témoignages qui donnent des pistes d'action...

En termes de réalisation, la conception d'une valise pédagogique peut soit être réalisée par une équipe technique du CTFD, soit par un prestataire. Sa conception nécessitera le réinvestissement de données en format papier et ou numérique, l'édition de ces données et leur organisation sous la forme d'une valise pédagogique.

Pour que cette valise soit « pédagogique » il faudra rédiger un scénario d'usage ou d'animation avec les points traités, les attendus des séquences, le déroulé de l'animation, les modalités d'animation ou de formation.

En termes de coût, le montant de l'investissement variera selon le choix du CTFD :

- Conception de la valise par le CTFD et recours à un prestataire pour la « fabrication » de la valise
- Recours à un prestataire pour la totalité de la conception et de la « fabrication » de la valise

Pour une valise pédagogique, le coût sera fonction de la complexité de celle-ci, des supports papier ou numérique retenus et du type de prestataire choisi. On peut estimer un budget de 5 000 à 15 000 euros en fonction du contenu (ressources et supports pédagogiques disponibles ou à créer), de la rémunération du temps d'animation et des travaux de conception, et de fabrication physique de la valise.

Le coût d'une valise pédagogique doit s'analyser au regard de l'usage qu'en feront les formateurs, techniciens et autres vulgarisateurs. Plus l'usage sera vaste, plus le nombre de bénéficiaires sera important et plus le coût s'amortira sur un grand nombre de bénéficiaires.

3/4 Formation de « passeurs / relais »

L'analyse comparée du marché de la formation et les deux études pays ont mis en évidence la multiplicité et l'hétérogénéité des modules de formation traitant des questions foncières dans un vaste ensemble de cursus de formation, sans qu'il soit à ce jour possible de maîtriser le niveau de connaissance / expérience des formateurs sur les sujets enseignés, et par voie de conséquence le degré d'apprentissage des étudiants sur ces mêmes sujets.

L'intérêt de disposer d'un socle commun minimal sur des questions transversales, concernant potentiellement tous les pays, semble donc avéré. Il est donc proposé dans la Feuille de Route d'organiser des activités de formation destinées à des formateurs intervenant dans des processus de formation post-bac.

Pour que ces formateurs puissent transmettre de manière qualitative et homogène des connaissances, il semble utile de les préparer à animer des actions de formation collectives, à construire leur animation dans un cadre commun, à concevoir une séquence de formation « multimodale » (intégration du numérique dans les apprentissages) et à l'évaluation de la séquence de formation.

Les principes de cette activité de formation de formateurs seraient les suivants :

- Formation alternant présentiel et distanciel (webinaire et MOOC par exemple), comportant à la fois la fourniture de supports de formation (valise pédagogique par exemple) et la réalisation de sessions en temps réel avec un formateur dédié.
- Sélection des bénéficiaires de la formation par l'utilisation de la base de données des formations sur le foncier (Cf. chapitre précédent), après appel à candidature.
- Effectif limité à 40 personnes (soit en moyenne 5 par pays), de façon à pouvoir ménager l'objectif d'une audience suffisamment large d'une part et la capacité d'interaction et les temps d'échanges d'autre part.

L'aspect limité du nombre de participants permettra également de s'assurer de la qualité et de l'expertise acquise en matière de foncier rural par les bénéficiaires et de mieux les suivre après la formation.

La formation de ces passeurs, relais d'information, formateurs, techniciens et autres vulgarisateurs, regroupés sous le terme générique et contemporain « d'influenceurs », peut être complétée par la délivrance d'une valise pédagogique qui servira de base commune et partagée de travail à chaque participant.

Le Pôle Foncier de Montpellier pourrait constituer l'organisme d'appui du CTFD pour la mise en œuvre de cette modalité d'intervention, activité qui pourrait s'intégrer dans le cadre de la convention de partenariat et de financement signée en début d'année 2021, et dont l'axe 4 porte justement sur le développement d'outils pédagogiques.

Enfin, cette modalité d'activité devra de façon privilégiée mobiliser les compétences internes du CTFD, en particulier celles qui ont contribué à l'élaboration des documents de référence produits par le CTFD sur les thématiques concernées.

3/5 Atelier régional

Le CTFD réunit en son sein une multitude d'experts intervenant à titres divers sur les questions foncières, provenant de la sphère universitaire / recherche, de partenaires techniques et financiers, d'ONG du nord et du sud, de professions réglementées, de consultants indépendants... Ses réunions, régulières, se passent essentiellement à Paris, avec la présence régulière de membres habitant hors de France, invités en fonction de l'ordre du jour.

Dans le cadre de la dernière convention de financement démarrée en 2018, le CTFD a déjà affirmé son souhait de poursuivre, intensifier et changer d'échelle dans ses efforts d'appui aux débats sur les politiques foncières dans les pays d'intervention prioritaire de la France en Afrique de l'Ouest et à Madagascar. Dans le but d'échanger sur la connaissance des trajectoires des politiques foncières, favoriser les regards croisés entre les pays, et mieux sérier la forme que les appuis du CTFD et de l'AFD pourraient prendre dans les pays ciblés, un atelier de travail réunissant des experts et acteurs des politiques foncières dans les différents pays a déjà été organisé en janvier 2018 à Saint-Louis du Sénégal, réunissant une trentaine de participants parties prenantes aux réformes en cours dans les pays ou ayant produit de la connaissance sur celles-ci.

Il est donc proposé d'inscrire la poursuite de cet objectif dans le cadre de la présente Feuille de Route, afin de favoriser les échanges au plus près des enjeux foncières des pays du sud. Le CTFD organisera ainsi des événements décentralisés de partage et de mise en débat, associant l'ensemble des parties prenantes sur des thématiques définies. Cet axe stratégique permettra de mettre en évidence l'importance des processus et le partage d'expériences, de points de vue.

Compte tenu du coût et de l'amplitude de l'organisation, ce type d'évènement ne pourra être organisé qu'une à deux fois sur une période triennale, sur des thèmes suffisamment mobilisateurs pour concerner tout ou grande partie des pays concernés. Ces ateliers se dérouleront sur 4,5 jours et se structureront en trois temps principaux :

- Un premier temps de partage d'informations sur les thématiques traitées dans les pays couverts par l'atelier (2 jours) : pour chaque pays, une présentation adossée à un texte synthétique d'une dizaine de pages sera réalisée, poursuivi par un débat avec la salle ;
- Un second temps de travaux en groupe permettant d'analyser en profondeur les déterminants principaux de la thématique de l'atelier (1 jour) ;
- Un troisième temps de discussion autour des stratégies d'actions et d'influence à mettre en place dans les pays à l'avenir et des appuis possibles du CTFD pour accompagner et renforcer les dialogues pluri-acteurs sur la thématique de l'atelier, suivi d'un moment de conclusion des débats (1,5 jour).

A l'issue de chaque atelier, une note de synthèse reprenant les points saillants des débats et permettant de garder la mémoire des échanges sera produite. Le cas échéant, la publication d'une sélection d'interventions pourrait être envisagée.

En termes de réalisation, un atelier régional peut être construit et organisé par une équipe technique du CTFD, un prestataire, ou les deux, ou encore coorganisé avec une institution du pays d'accueil de l'atelier. Les expériences acquises dans ce type de manifestation sont nombreuses et la mise en œuvre est maîtrisée.

Le coût d'une telle manifestation dépendra des attendus de l'atelier, de sa localisation, de son format, du nombre d'intervenants, d'invités, de participants. Le coût inclura les frais logistiques de l'atelier et les frais de déplacement des participants.

CHAPITRE 4 : FICHES D'ACTIVITES PAR THEME

Les travaux préparatoires à l'élaboration de la Feuille de Route ont permis dans un premier temps d'identifier plusieurs grandes thématiques susceptibles de faire l'objet d'activités de renforcement de capacités, puis dans un second temps d'affiner ces thématiques au regard des enjeux qui ont été définis comme prioritaires et des capacités de mise en œuvre d'un nouveau processus de formation par le CTFD. Au total, 7 thématiques ont été retenues :

- La gestion des communs,
- L'approche juridique du pluralisme des droits,
- L'accès à la terre des femmes et des jeunes,
- Les politiques de réforme des droits fonciers : caractérisation des démarches,
- La gestion décentralisée du foncier,
- Les différents types d'outils de formalisation des droits fonciers,
- L'analyse ex ante des projets d'investissements agricoles à emprise foncière.

Le présent chapitre présente les différentes fiches des activités à conduire dans le cadre de la Feuille de Route. Ces fiches sont le fruit des travaux de réflexion et de préparation conduits par le CTFD, répondent aux principes édictés au Chapitre 2, et les modalités de mise en œuvre reprennent celles développées au Chapitre 3.

Ces fiches sont présentées sous le format ci-dessous :

- Présentation
- Modalités de mise en œuvre
- Public cible
- Enjeux pour le CTFD
- Calendrier (programmation sur 8 trimestres à compter de la validation de la Feuille de Route)
- Partenariat
- Supports d'information existants (CTFD ou autres)

Par ailleurs, une dernière activité à caractère plus transversal concernera la dynamisation de la production du CTFD dans les écoles de formation du Sud dispensant des modules de formation ayant trait au foncier.

Thème 1	Gestion des communs
Présentation	L'approche par les communs de la question foncière amène à repenser les fondements des politiques foncières en mettant en avant l'usage collectif des ressources naturelles et les populations qui en tirent leur subsistance.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ Valise pédagogique, pour des temps de formation ○ Atelier multi-pays, pour des temps d'information
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agents de l'Etat (Ministères en charge de l'agriculture, de l'élevage, des ressources naturelles, des questions foncières) ○ Elus locaux et responsables des services fonciers / aménagements des collectivités locales ○ Opérateurs des projets agricoles / fonciers des PTF ○ Société civile ○ Organisations paysannes (agriculteurs / éleveurs) ○ Représentants des autorités traditionnelles
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construire une approche analytique, opérationnelle et partagée entre les différentes catégories d'acteurs concernés, appliquée aux territoires multi-usages présentant les caractéristiques de communs
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier multi-pays : partenaire local (ONG, université / centre de recherche) dans le pays hôte
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 1^{er} trimestre 2022 ○ Valise pédagogique : 3^{ème} trimestre 2022 ○ Atelier multi-pays : 2^{ème} trimestre 2023
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Note de synthèse n°19 : Vers la construction d'un cadre analytique sur les communs ○ Collection Regards sur le foncier, décembre 2019 : L'approche par les communs de la terre et des ressources qu'elle porte : illustration par six études de cas ○ Collection Regards sur le foncier, avril 2018 : Communs fonciers urbains, étude exploratoire des dispositifs collectifs d'accès au sol dans les villes du Sud global ○ Collection Regards sur le foncier, mars 2018 : Vingt personnalités donnent leur point de vue sur les Communs ○ Les ouvrages collectifs, 2017 : Opportunités et défis d'une approche par les communs de la terre et des ressources qu'elle porte ○ Fiche pédagogique 2020 : Définir et mettre une approche par les communs tissés autour de la terre et des ressources qu'elle porte ○ Fiche pédagogique, 2020 : Quels mécanismes opérationnels pour faciliter la sécurisation de communs agrosylvopastoraux au Sahel ? Le

	produit de vingt ans d'apprentissage sur la rive gauche de la vallée du fleuve Sénégal
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etienne Le Roy, Des communs à double révolution, Droits et sociétés 2016

Thème 2	Approche juridique du pluralisme des droits fonciers
Présentation	La pluralité des normes et des droits fonciers s'exprime entre normes locales et droit positif, et au-delà entre État et pouvoirs locaux. La prise en compte de cette pluralité est un des enjeux des réformes foncières, par le degré de reconnaissance des normes et les droits locaux et des fonctions des acteurs jouant un rôle dans la régulation foncière locale.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ MOOC, pour des temps de formation ○ Formation de formateurs
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Experts juristes du foncier ○ Formateurs intervenant dans les universités / écoles d'ingénieurs / écoles de formation des fonctionnaires de l'Etat et des CT ○ Société civile ○ Représentants des autorités traditionnelle
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l'acquisition des différentes notions de droits fonciers par les acteurs intervenant dans la préparation et la mise en œuvre des politiques foncières, en particulier au niveau juridique
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ MOOC : partenariat technique à mettre en place avec Campus AFD ○ Formation de formateurs : partenariat à mettre en place avec le Pôle Foncier de Montpellier pour l'élaboration du cursus de formation et sa mise en œuvre
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 4^{ème} trimestre 2021 ○ MOOC : 3^{er} trimestre 2022 ○ Formation de formateurs : : 4^{ème} trimestre 2022
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiche pédagogique 2011 : Les droits sur la terre et sur les ressources naturelles ○ Fiche pédagogique 2011 : Mythes, impasses de l'immatriculation foncière et nécessité d'approches alternatives
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etienne Le Roy, La terre de l'autre

Thème 3	Accès à la terre des femmes et des jeunes
Présentation	En Afrique subsaharienne, la famille continue d'assurer une grande partie des fonctions de production, de consommation et de protection sociale. Transferts de droits sur la terre, de travail, de produits, de savoirs sont autant de transferts intervenant en son sein et pouvant venir se compenser mutuellement. Dans ce cadre, l'accès des jeunes et des femmes à la terre s'inscrit dans des logiques différentes, mais qui se rejoignent sous l'angle de la recherche d'une plus grande équité et sécurité alimentaire.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ MOOC, pour des temps de formation
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Elus locaux et responsables des services fonciers / aménagements des collectivités locales ○ Opérateurs des projets agricoles / fonciers des PTF ○ Société civile présente sur les questions foncières ○ Organisations de femmes et de jeunes ○ Représentants autorités traditionnelles
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la prise en compte des questions d'accès à la terre des groupes vulnérables dans les projets / politiques à dimension foncière
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ MOOC : partenariat technique à mettre en place avec Campus AFD
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 1^{er} trimestre 2022 ○ MOOC : 2^{ème} trimestre 2022
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiche pédagogique, 2020 : L'accès des jeunes à la terre dans une perspective intrafamiliale : focus sur l'Afrique subsaharienne ○ Collection Regards sur le foncier, 2019 : Structures agraires et accès des jeunes à la terre : gestion intrafamiliale du foncier et stratégies d'autonomisation des jeunes ○ Ouvrage collectif, 2020 : La question de l'accès des jeunes à la terre : Éléments pour mieux concevoir et suivre les interventions et les politiques de développement rural dans la durée ○ Fiche pédagogique, 2011 : Femmes et foncier ○ Fiche pédagogique, 2011 : Les limites du concept de groupe vulnérable en matière de sécurisation foncière
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○ MOOC FAO : Egalité des droits fonciers entre les hommes et les femmes sur les terres agricoles ○ MOOC GLTN : Genre et foncier : critères d'évaluation du genre

- AGTER formation tutorée : Lutte contre les discriminations des femmes dans l'accès à la terre

Thème 4	Gestion décentralisée du foncier
Présentation	Face à l'échec du système d'immatriculation foncière à répondre aux enjeux d'une sécurisation foncière massive, de nombreux pays se sont engagés dans un mouvement de décentralisation, donnant de nouvelles prérogatives aux collectivités locales en matière gestion du foncier et des ressources naturelles, avec des résultats qui restent cependant le plus souvent mitigés et/ou aléatoires.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ Valise pédagogique, pour des temps de formation ○ Atelier multi-pays, pour des temps d'information
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agents de l'Etat (Ministères de l'agriculture, Ministères en charge des affaires foncières) ○ Elus locaux et responsables des services fonciers / aménagements des collectivités locales ○ Opérateurs des projets agricoles / fonciers des PTF ○ Société civile présente sur les questions foncières
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcer les processus en cours dans plusieurs pays visant le transfert des procédures de gestion foncière du niveau central au niveau local, en privilégiant une approche transversale du foncier dépassant la simple question de la gestion de procédures de sécurisation foncière (notamment en intégrant les autres thématiques évoquées dans la présente Feuille de Route)
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Atelier multi-pays : partenaire local (ONG, université / centre de recherche) dans le pays hôte
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 3^{ème} trimestre 2021 ○ Valise pédagogique : 4^{ème} trimestre 2021 ○ Atelier multi-pays : 1^{er} trimestre 2022
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiche pédagogique, décembre 2014 : Une démarche d'accompagnement pour mettre en œuvre une gestion territoriale et foncière décentralisée ○ Fiche pédagogique, novembre 2014 ; Le Plan d'Occupation des Sols, des règles décentralisées d'utilisation d'un territoire ○ Fiche pédagogique, 2011 : Collectivités locales et territoires locaux en Afrique de l'Ouest rurale ○ Fiche pédagogique 2010 : Les conventions locales : des outils efficaces de gestion concertée des ressources naturelles ?
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○

Thème 5	Les politiques de réforme des droits fonciers : caractérisation des démarches
Présentation	Depuis le début des années 1990, la majorité des pays africains se sont engagés dans des processus de réformes foncières – globales ou centrées sur le rural –, qui ont suscité de multiples débats, parmi lesquels : les modèles de développement agricole (agrobusiness vs agriculture familiale), la reconnaissance ou non des droits locaux, les modalités de formalisation (titre vs certificat) et de gestion (centralisée vs décentralisée) de ces droits, etc. Il s’agira donc ici de caractériser ces différentes démarches afin d’éclairer les décideurs.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d’information et de formation ○ Formation de formateurs
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formateurs (modules de formation traitant de la question foncière dans les cursus des écoles post-bac) ○ Décideurs : élus nationaux, cadres des collectivités locales et des ministères clés (agriculture, foncier)
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser l’acquisition, à destination des décideurs et futurs décideurs, d’une meilleure connaissance des différentes stratégies, méthodes et dispositifs de réforme foncière, des conceptions variées de la gouvernance foncière et du rapport entre normes étatiques et normes locales
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation de formateurs : partenariat à mettre en place avec le Pôle Foncier de Montpellier pour l’élaboration du cursus de formation et sa mise en œuvre
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 2^{ème} trimestre 2022 ○ Formation de formateurs : 1^{er} trimestre 2023
Supports d’information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Note de Synthèse n°28 : Les trajectoires des politiques foncières en Afrique de l’Ouest et à Madagascar : Identifier les déterminants du changement pour définir des stratégies d’action - ○ Fiche pédagogique, 2018 : Les politiques de formalisation des droits fonciers ruraux : essai de caractérisation des démarches ○ Fiche pédagogique, février 2018 : Les politiques de formalisation des droits coutumiers en Afrique rurale sub-saharienne : une longue histoire ○ Collection Regards sur le foncier, juin 2017 : La formalisation des droits sur la terre : bilan des expériences et des réflexions ○ Ouvrage collectif, 2015 : La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud ○ Fiche pays

	Autres : ○
--	-------------------

Thème 6	Les différents types d'outils de formalisation des droits fonciers
Présentation	Il y a souvent confusion et amalgame entre cadastre et système d'information foncier. A côté du système cadastral mis en œuvre dans les pays d'Afrique subsaharienne qui a fait la preuve de ses limites, de nombreuses alternatives portant sur des systèmes d'information foncière simplifiés à finalité fiscale, juridique et/ou d'aménagement de l'espace, ont été inventées, et méritent d'être approfondies.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ MOOC, pour des temps de formation
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agents de l'Etat (Ministères de l'agriculture, Ministères en charge des affaires foncières) ○ Elus locaux et responsables des services fonciers / aménagements des collectivités locales ○ Opérateurs des projets agricoles / fonciers des PTF ○ Professions réglementées (notaires, géomètres)
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Favoriser la prise en compte de solutions alternatives au cadastre juridique dans la mise en place et l'opérationnalisation des outils de formalisation des droits fonciers
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ MOOC : partenariat technique à mettre en place avec Campus AFD
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 3^{ème} trimestre 2022 ○ MOOC : 1^{er} trimestre 2023
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Note de synthèse n°2 : Les outils de gestion de l'information foncière ○ Note de synthèse n°31 : La technologie blockchain et ses applications sur le foncier ○ Fiche pédagogique, 2014 : Le système d'information sur les attributions foncières : l'enregistrement foncier à la portée des acteurs locaux
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○ ILC (en partenariat avec IIED) : Enregistrement participatif des droits fonciers (formation / action) ○ GLTN (en partenariat avec NELGA) : Des outils fonciers innovants pour la sécurité foncière pour tous (MOOC) ○ GLTN (en partenariat avec NELGA) : Outils fonciers et administration foncière adaptés au contexte (MOOC)

Thème 7	Analyse ex ante des projets d'investissement agricole à emprise foncière
Présentation	Il s'agit ici de proposer un outil opérationnel permettant l'analyse des projets d'investissement agricole afin d'évaluer leur conformité aux principes internationaux en matière de bonne gouvernance foncière d'une part, et leur respect des critères de légalité, légitimité et équité des rapports fonciers d'autre part.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire, pour des temps d'information et de formation ○ MOOC, pour des temps de formation
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Agents de l'Etat en charge des investissements (Ministères de l'agriculture, Ministères en charge des affaires foncières, Ministères en charge des affaires économiques) ○ Elus locaux et responsables des services fonciers / aménagements des collectivités locales ○ Opérateurs des projets agricoles / fonciers des PTF ○ Secteurs privés (investisseurs) ○ Société civile présente sur les questions foncières
Enjeux pour le CTFD	<ul style="list-style-type: none"> ○ Opérationnaliser les principes d'investissements agricoles responsables (notamment les Directives Volontaires) dans le cadre de la préparation et de la mise en œuvre des projets, dans un processus multi-acteurs centré sur le contenu des contrats entre les opérateurs et les décideurs publics.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ MOOC : partenariat technique à mettre en place avec Campus AFD
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Webinaire : 4^{ème} trimestre 2022 ○ MOOC : 2^{ème} trimestre 2023
Supports d'information existants	<p>CTFD :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Fiche pédagogique, 2015 : Analyse des projets d'investissement agricoles à emprise foncière : des principes internationaux aux outils opérationnels ○ Fiche pédagogique, 2015 : Réhabiliter l'évaluation économique : mettre en avant les effets d'un projet d'investissement agricole sur l'intérêt collectif ○ Les ouvrages collectifs, 2014 : 2014 : Guide d'analyse ex-ante de projets d'investissements agricoles à emprise foncière ○ 10 études de cas pour illustrer certains aspects (utilisées pour servir de base à l'outil précédent, mais non diffusées)
	<p>Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ FAO : Guide d'analyse sociale des projets d'investissement agricole et rural

- USAID : Grille d'analyse à destination des acteurs privés

Thème 8	Dynamisation de la diffusion de la production du CTFD dans les structures de formation
Présentation	Il existe un très grand nombre de cursus de formation universitaire qui abordent la question foncière. En dehors des principales universités nationales qui sont connues du CTFD et dont sont membres plusieurs enseignants/chercheurs, il y a un véritable enjeu de favoriser plus largement la diffusion de la production du CTFD, afin de valoriser son cadre d'analyse conceptuelle et sa vision des réformes à promouvoir.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Diffusion de l'information sur la production du CTFD auprès des formateurs / intervenants dans les modules de formation sur les questions foncières
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formateurs / intervenants ○ Etudiants au sein de ces formations
Processus à engager	<ul style="list-style-type: none"> ○ Etablir une base de données des formations dispensées dans les 8 pays concernés, en s'appuyant sur le travail déjà effectué au Sénégal et au Burkina Faso dans le cadre des deux études pays. L'alimentation de cette base de données pourra être progressive, au fur et à mesure des informations collectées. ○ Présenter la production de connaissance proposée par le CTFD à l'ensemble des acteurs de ces dispositifs de formation, par exemple dans le cadre d'un webinaire dédié à cette question. ○ Assurer la diffusion de l'information sur la production du CTFD au travers des bibliothèques universitaires dans les centres de formation identifiés, afin d'en permettre sa diffusion auprès des étudiants.
Partenariat	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réseau NELGA Afrique de l'Ouest francophone pour la constitution de la base de données des formations (NELGA dispose de relais au niveau universitaire dans chaque pays). ○ Les plates-formes de la société civile appuyées par le CTFD pourraient également être sollicitées pour alimenter cette base de données.
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constitution de la base de données : 4^{ème} trimestre 2021 et 1^{er} trimestre 2022 ○ Présentation / contact avec les formateurs / intervenants : 2^{ème} trimestre 2022
Supports d'information existants	CTFD : <ul style="list-style-type: none"> ○ Base de données réalisée dans le cadre des deux études pays Sénégal et Burkina Faso
	Autres : <ul style="list-style-type: none"> ○

CHAPITRE 5 : ANIMATION ET ELEMENTS DE COUTS

Animation et pilotage de la feuille de route

Pour que la Feuille de Route puisse se mettre en œuvre et vivre dans le temps, il faut une animation et un pilotage des actions. Ce pilotage permettra d'assurer un suivi du projet en comparant les réalisations avec les objectifs visés, le calendrier et les moyens alloués.

L'animateur de la Feuille de Route devra être aidé par les acteurs du CTFD, qui se réuniront régulièrement.

Pour cela, en termes de méthode, il est proposé :

- Une gouvernance simple et efficace, qui devra être pensée et adaptée à la Feuille de Route. Elle permettra la régulation de celle-ci, la mesure des écarts entre objectifs initiaux et objectifs atteints et la prise des décisions clés, afin d'en assurer la pérennité.
- Dans le respect des principes qui animent le CTFD en tant que réseau, la mise en œuvre de la Feuille de Route s'inscrira dans un esprit de co-construction, les orientations étant fixées par la Présidence du Comité. Son animation est de la responsabilité première du Secrétariat du CTFD, mais sa mise en œuvre relève d'une dynamique collective dans laquelle chacun des membres du CTFD est appelé à valoriser et à partager son expertise.
- Pour chaque activité, il sera ainsi proposé de mettre en place un groupe d'animation composé de plusieurs membres volontaires du comité, et qui sera chargé de conduire le processus d'élaboration des outils. Ce processus devra d'une part combiner la valorisation des compétences déjà présentes au sein du CTFD sur des thèmes similaires, et d'autre part accorder une attention particulière sur l'intérêt d'élargir le réseau en mobilisant des regards nouveaux, tant sur les géographies que sur les acteurs.
- Un temps mensuel de coordination/animation dédié à la Feuille de Route sera instauré, associant des partenaires du CTFD et de la Feuille de Route. Ce temps de travail devra permettre d'organiser les travaux prévus dans les fiches actions et de partager les responsabilités opérationnelles, de la conception à la réalisation et à l'évaluation d'un webinaire par exemple. Il en va de même pour un MOOC, une valise pédagogique, une formation de formateurs ou un atelier multi acteurs.
- Une communication sur l'avancement de la mise en œuvre de la Feuille de Route sera mise en place auprès des partenaires, via le site Internet Foncier développement, par exemple. Les partenaires du CTFD pourront également être mobilisés et jouer le rôle de démultiplicateur en alimentant leur site web par le biais de liens interactifs et de rédaction d'articles sur les réalisations.

Coût des actions de la Feuille de Route

Ce point est délicat à traiter car l'estimation du coût est largement dépendant de facteurs qu'il est difficile de préciser à ce stade amont (mobilisation de ressources humaines internes vs recours à un prestataire, durée et contenu des modules...). A titre très indicatif :

- Pour un **webinaire**, on peut estimer qu'un budget de 500 à 1 000 euros est envisageable en fonction de son contexte : rémunération du temps d'organisation, du temps d'intervention et d'animation.
- Pour une **valise pédagogique**, on peut estimer qu'un budget de 5 000 à 15 000 euros est envisageable en fonction de son contenu (ressources et supports pédagogique disponibles ou à créer, rémunération du temps d'animation, de conception, et de fabrication physique de la valise).
- Pour un **MOOC**, le budget prévisionnel est difficile à faire sans une ingénierie financière précise. Cela va bien entendu dépendre des choix pédagogiques et techniques, de son contenu, des ressources et des supports pédagogiques disponibles ou à créer, de la rémunération du temps d'animation (en amont, pendant et en aval), de la conception infographique et web, et de construction pour sa mise en ligne.
- Pour une **formation de formateur ou un atelier multi-pays** le coût est plus facilement identifiable par le CTFD, au travers des expériences passées et en fonctions des objectifs et de l'organisation retenue. Ainsi, pour un atelier régional, le coût peut être estimé entre 40 000 et 50 000 euros.

CHAPITRE 6 : CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

ACTIVITES	ANNEES							
	2021		2022				2023	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
1	Gestion des communs							
1.1			7					
1.2					2			
1.3								2
2	Approche juridique du pluralisme des droits fonciers							
2.1		7						
2.2					4			
2.3						2		
3	Accès à la terre des jeunes et des femmes							
3.1			7					
3.2				4				
4	Gestion décentralisée du foncier							
4.1	7							
4.2		2						
4.3			2					
5	Les politiques de formalisation des droits fonciers : caractérisation des démarches							
5.1				7				
5.2							2	
6	Les différents types d'outils de formalisation des droits fonciers							
6.1					7			
6.2							4	
7	Analyse ex ante des projets d'investissement agricoles à emprise foncière							
7.1						7		
7.2								4
8	Dynamisation de la diffusion de la production du CTFD dans les écoles de formation							
8.1		2	2					
8.2				2				
7	Webinaire : 7							
4	MOOC : 4							
2	Formation de formateurs : 2							
2	Valise pédagogique : 2							
2	Atelier multi-pays: 2							